

CHANGEMENT DE PROCEDURE POUR LES ANIMAUX A PARTIR DU 01.01.2012

A partir du 01.01.2012 la procedure de contrôle des animaux change (chiens, chats et furets).

Voici ce qu'il faut retenir

Pour les animaux des pays membres de l'EU ainsi que les pays non EU mais approuvés.

1. L animal doit posséder un passeport veterinaire.

2. L animal doit posséder une microchip
3. Apres l implantation de la microchip, l animal doit être vaccine contre la rage
Si c est la premiere vaccination, il faut attendre 21 jours avant de voyager.
Si il s agit d un rappel, la periode d attente de 21 jours de s applique pas.
4. Le test sanguin n est plus a faire.
5. Le traitement TICK n est plus a faire
6. Le traitement TAPEWORM (Echinococcus) n est obligatoire plus que pour les chiens.
Sa duree est etendue, on doit toujours le faire au minimum 24h avant le voyage mais valable jusqu a 5 jours.

NB : *Listes des pays concernes (membres de l'EU) :*

Allemagne / Autriche / Açores / Balears / Belgique / Bulgarie / Canaries / Ceuta / Chypre / Danemark / Espagne / Estonie / Iles Feroes / Finlande / France (y compris les DOM / TOM) / Gibraltar / Grece / Groenland / Hongrie / Irlande / Italie / Lettonie / Lituanie / Luxembourg / Madere / Malte / Melilla / Pays-Bas / Pologne / Portugal / Rep. Tchèque / Roumanie / Slovaquie / Slovenie / Suede.

Pays non Eu mais approuvés :

Andorre / Antilles & Barbades / Argentine / Aruba / Australie / Barhein / Barbados / Bielorussie Bermudes / Bosnie-Herzegovine / Canada / Chile / Croatie / Emirats Arabes Unis / Hawaï / Hong Kong / Islande / Jamaïca / Japon / Liechtenstein / Malaisie / Mexico / Monaco / Nouvelle- Caledonie / Nouvelle Zelande / Norvege / Polynesie Francaise / Russie / San Marin / Singapoure Saint Helene / Saints Kitts & Nevis / Sainte Lucie / Saint Pierre et Miquelon / Saint Vincent et les Iles Grenadines / Suisse / Taiwan / Trinidad et Tobago / USA / Vanuatu / Vatican / Wallis & Futuna / Ile de l Ascension / Ile de Guam / Ile de Curacao / Ile de Montserrat / Ile de Saint Martin / Iles Vierges Britaniques / Iles Cayman / Iles Falkland / Ile Maurice / Iles Fidji

Pour les animaux provenant d'autres pays que ceux listés ci-dessus

1. L animal doit posséder un passeport veterinaire.
 2. L animal doit posséder une microchip.
 3. Apres l implantation de la microchip, l animal doit etre vaccine contre la rage.
 4. Le test sanguin doit etre fait, et il doit etre fait au moins 3 mois avant de voyager.
 5. Le traitement TICK n est plus a faire.
 6. Le traitement TAPEWORM (Echinococcus) n est obligatoire plus que pour les chiens. Sa duree est etendue, on doit toujours le faire au minimum 24h avant le voyage mais valable jusqu a 5 jours.
-